





CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DES LAURENTIDES


Le CRE Laurentides reçoit 100 000\$ pour prévenir la propagation du myriophylle à épi

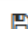
24 novembre 2017


 Twitter

 Facebook

 Google +

 Transférer

 Sauvegarder

 Imprimer

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) reçoit un appui de taille du gouvernement fédéral pour réaliser son projet de lutte contre le myriophylle à épi. Un montant de 100 000\$, réparti sur 3 ans, lui a été octroyé dans le cadre du programme de financement communautaire ÉcoAction d'Environnement et Changement climatique Canada. Le projet d'une valeur de 340 000\$, qui implique de nombreux partenaires et bénévoles, a pour objectif de limiter la propagation des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE), plus particulièrement du myriophylle à épi. Il vise à prévenir son introduction dans de nouveaux plans d'eau, compte tenu qu'une quarantaine de lacs de la région sont déjà affectés par cet envahisseur.

Le premier volet du projet consiste à effectuer une campagne de sensibilisation à plus de 100 accès de plans d'eau pour informer et accompagner les usagers quant à l'importance d'inspecter et de nettoyer leurs embarcations et leur équipement. Plusieurs agents seront alors déployés sur le territoire pour distribuer des trousseaux d'information et d'outils aux usagers et discuter avec eux. Selon Méliissa Laniel, chargée du projet, « de nouveaux lacs sont colonisés par le myriophylle à épi en raison du manque d'information des usagers qui transportent la plante, souvent sans même le savoir ».

Le deuxième volet vise quant à lui à former des patrouilleurs bénévoles d'une centaine de lacs afin qu'ils soient en mesure d'identifier les plantes aquatiques et de détecter les PAEE en suivant les protocoles appropriés, et de signaler la présence de nouvelles plantes suspectes. Ces patrouilleurs pourront également sensibiliser les usagers à l'importance d'adopter de bonnes pratiques pour éviter de propager les PAEE d'un lac à un autre.

Parmi les autres activités qui seront mises en oeuvre, notons l'organisation d'un forum régional sur le myriophylle à épi qui aura lieu en 2018. Celui-ci permettra notamment de rejoindre et de sensibiliser d'autres acteurs qui ont un intérêt et un rôle à jouer dans la protection des lacs comme la fédération de chasseurs et pêcheurs, les pilotes d'hydravions, etc. Le forum sera également l'occasion de partager les connaissances scientifiques actuelles concernant par exemple son mode de vie et de reproduction, ainsi que de faire le point sur les recherches et les projets pilote sur les méthodes de contrôle.

En 2016, les élus et gestionnaires de la MRC d'Argenteuil ont décidé de faire de la problématique des PAEE une priorité d'action, considérant à juste titre que la protection des lacs est primordiale pour la région des Laurentides. Une bonne partie de l'économie est en effet basée sur la villégiature et le tourisme, lesquels dépendent de la qualité de cette ressource. Le CRE Laurentides avait alors été interpellé pour élaborer un plan d'action en ce sens. « L'expérience menée avec la MRC d'Argenteuil a permis au CRE Laurentides de développer des moyens et des outils pour informer adéquatement les acteurs concernés par la problématique des PAEE. La démarche alors entreprise a été un levier important pour promouvoir le projet à l'échelle régionale », indique Philippe Roy, président du CRE Laurentides. La dégradation des lacs et la perte d'usages suite à l'envahissement par les PAEE comme le myriophylle à épi peuvent avoir des impacts catastrophiques tant du point de vue environnemental, social qu'économique.